



R.C. AUTO

- Les bons conducteurs sont récompensés et conservent à vie la prime la plus basse
- RC Max : une indemnisation des blessures du bon conducteur... même en tort, gratuitement
- RC Max XL, une protection optimale pour tous les passagers, partout dans le monde
- Une échelle Bonus-Malus très favorable
- Une assistance gratuite après sinistre
- En cas de sinistre, un règlement rapide, flexible et pratique
- L'engagement de ne pas résilier le contrat sur le seul critère de l'âge du conducteur

Le contrat R.C. Auto est obligatoire. Il couvre tous les dommages occasionnés à des tiers ou à vos passagers en cas d'accident dont vous êtes responsable. Le contrat de base R.C. Auto est le même dans toutes les compagnies... ou presque ! Grâce à des garanties exclusives et grâce à un service unique, la R.C. Auto d'AG Insurance fait la différence !

Les atouts de la R.C. Auto

Les bons conducteurs récompensés à vie

L'échelle Bonus-Malus descend jusqu'au degré -2. Dès que vous atteignez ce degré le plus bas, vous êtes certain de le conserver à vie... et ainsi, de toujours payer **la prime la plus basse**. Même en cas d'accident en tort !

Et nous allons encore plus loin avec la RC Max

Dès que vous atteignez le Bonus-Malus -2, vous bénéficiez aussi de la RC Max. Gratuitement et à vie.

Une R.C. Auto ne couvre en principe pas les **dommages corporels subis par le conducteur** lui-même. Grâce à la RC Max, tous les conducteurs de votre voiture (vous-même, un membre de votre famille, un ami...) sont assurés d'une protection optimale en toutes circonstances. Et vous êtes vous-même toujours couvert, quelle que soit la voiture que vous conduisez et ce, en Belgique comme à l'étranger.

Les passagers aussi sont assurés grâce à la RC Max XL

Cette extension de la RC Max protège **tous les passagers, partout dans le monde**. Alors que la RC Max protège le conducteur de façon optimale, la RC Max XL protège tous les passagers assurés et prévoit une indemnisation rapide et optimale en cas d'accident à l'étranger. Cela vaut même pour le partenaire conduisant une voiture de location à l'étranger.

Une échelle Bonus-Malus très favorable

Les conducteurs n'ayant pas encore atteint le degré -2 bénéficient, eux aussi, de **conditions intéressantes** :

- Contrairement à d'autres compagnies, la prime la plus basse est atteinte dès le degré 4. Vous atteignez donc plus rapidement cette prime la plus intéressante.
- Dès que vous atteignez le degré 0, vous êtes certain que votre prime n'augmentera pas après un premier sinistre en tort.

Une assistance gratuite après sinistre

Si vous êtes immobilisé suite à un accident (y compris un pneu crevé) jusqu'à 30 km au-delà de la frontière belge, vous pouvez faire appel à un **service d'assistance gratuite, 24 h/24**.

- Il remorque votre voiture jusqu'au lieu souhaité (garagiste, domicile...).
- Il met à votre disposition une voiture de remplacement pendant 24 h (ce délai est prolongé jusqu'au lundi si le sinistre survient un vendredi ou pendant le week-end).
- Il prend également en charge le transport des occupants non blessés jusqu'à leur domicile ou jusqu'à la destination prévue.
- Il avertit gratuitement par téléphone vos proches, votre employeur, la personne qui vous attendait, etc.

AG Team, un règlement rapide, flexible et pratique

En cas de sinistre, vous pouvez faire appel à AG Team, qui ouvrira votre dossier et fixera les responsabilités sur **un simple coup de fil**. AG Team est...

- rapide : le rendez-vous est immédiatement fixé chez le garagiste pour la réparation ;
- flexible : vous pouvez choisir le garagiste ou faire appel à l'un de nos 2 300 réparateurs agréés ;
- pratique : si vous optez pour un réparateur agréé et si vous êtes en droit, vous recevez un véhicule de remplacement et tout est payé directement au garagiste par la compagnie.

Un contrat « confiance seniors »

Un contrat Auto ne sera jamais résilié sur le seul critère de l'âge du conducteur : c'est un engagement noir sur blanc. Une **sécurité supplémentaire** pour les conducteurs plus âgés.

Un tarif concurrentiel

Pour définir le tarif, nous nous sommes basés sur des **critères clairs et indiscutables**, qui privilégient les conducteurs prudents.

Votre courtier

Ce document contient de l'information générale. Consultez-moi ou rendez-vous sur www.aginsurance.be pour connaître le contenu et les conditions de cette garantie.